

217C1306
FR0004060671-OP010-AS08

22 juin 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

ISCOOL ENTERTAINMENT

(Alternext)

Le 20 juin 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ISCOOL ENTERTAINMENT déposée, en application des articles 233-1, 2°, 234-2 et 235-2 du règlement général, par Portzamparc Société de Bourse, agissant pour le compte de la société ICE Participations (cf. Décision & Information 217C1282 du 20 juin 2017).

La note d'information de la société ICE Participations (visa n°17-279 en date du 20 juin 2017) et la note en réponse de la société ISCOOL ENTERTAINMENT (visa n°17-280 en date du 20 juin 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 23 juin au 14 juillet 2017 inclus**.

KCG se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société ICE Participations des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions ISCOOL ENTERTAINMENT non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.